2.1

Rôle d'audiences

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Réal Samson et Suzanne Labrecque (*Tremblay Bois Mignault Lemay Avocats) (intimés) *et Me Joël Lafrenière* (mis en cause)	2009-012	Alain Gélinas	15 juillet 2009, 10 h 00	Demande d'ordonnance de blocage Demande d'être entendus des intimés Réal Samson et Suzanne Labrecque [LVM-249 et 323.7]	À la suite de l'audience *ex parte* du 23 juin 2009 et de la décision 2009-012-001 rendue sur le banc et de la décision 2009-012-002 et de l'avis d'audience du 6 juillet 2009
2°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Themistoklis Papadopoulos* et *Mario Bright* et *PNB Management Inc*. et *2967-9420 Québec Inc.* et *4384610 Canada Inc*. et *4190424 Canada Inc*. (intimés) et *Angela Skafidas* et *Anthanasios Papadopoulos* et *Paul Chronopoulos* et *Jean Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de P.N.B. Management Inc., 2967-9420 Québec Inc., 4190424 Canada Inc. et 4384610 Canada Inc.*	2008-004	Alain Gélinas	30 juillet 2009, 9 h 30	Prolongation de blocage [LVM-249 et 250]	À la suite de l'avis d'audience du 30 juin 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	(McCarthy Tétrault) (mis en cause) et *Nechi Investments inc*. et *2938201 Canada inc*. et *Hymson Holdings inc*. et *Etinvest Holdings Ltd* et *Franfreluche Investments inc* et *Michael Zunenshine* et *Hazel Zunenshine* et *Howard Zunenshine* et *Linda Zunenshine* (Stikeman Elliott, avocats) (intervenants)					
3°	*Conseillers Interinvest Corporation du Canada Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (demandeur) c. *Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (intimée)	2009-001	Alain Gélinas Claude St Pierre	27 août 2009, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité [LVM-322]	À la suite de l'audience du 6 avril 2009 et de la remise de l'audience prévue le 22 juin 2009
4°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Marchés mondiaux State Street Canada Inc.* (Fasken Martineau, avocats) (intimée)	2009-005	Alain Gélinas Claude St Pierre	28 août 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-152, 158, 262.1 et 273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 3 mars 2009 et de la remise lors de l'audience *pro forma* du 8 mai 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
5°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Sylvester Petryk et Darla Petryk*	2009-011	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 septembre 2009, 9 h 30	Demande d'interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-266]	À la suite de l'audience *pro forma* du 30 juin 2009
6°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Future Growth Group inc.* et *Future Growth Fund Limited* et *Future Growth Market Neutral Equity Fund Limited* et *Future Growth World Fund* et *Adrian Samuel Leemhuis* (intimés)	2008-013	Alain Gélinas	7 octobre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences *pro forma* des 2, 20 mai, 26 juin, 28 août, 3 décembre 2008, 10 mars et 17 juin 2009
7°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) *c. Centre de traitement d'information de crédit (C.T.I.C.) inc. et CITCAP groupe financier inc. et Financière CTIC inc. et Gestion financière Appalaches inc. et Patrick Gauthier* (Hickson Noonan, avocats) *et André Traversy et Benoit Mercier et Réjean Lessard et Banque de Montréal* (Bernier Beaudry	2009-009	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 novembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendu suivant une audience *exparte* [LVM-265 et 323.7]	À la suite de l'audience *ex parte* du 7 mai 2009 et des décisions 2009-009-001 et 2009-009-002 et de l'avis d'audience du 12 juin 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	inc.) *et Desjardins centre financier de la Capitale* (BCF Avocats) *(intimés) et Roy, Métivier, Roberge inc., ès qualités de séquestre intérimaire de CTIC, CITCAP et Gestion Appalaches inc.* (Gravel Bernier Vaillancourt) *(mis en cause)*					
8°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) *c. Centre de traitement d'information de crédit (C.T.I.C.) inc. et CITCAP groupe financier inc. et Financière CTIC inc. et Gestion financière Appalaches inc. et Patrick Gauthier* (Hickson Noonan, avocats) *et André Traversy et Benoit Mercier et Réjean Lessard et Banque de Montréal* (Bernier Beaudry inc.) *et Desjardins centre financier de la Capitale* (BCF Avocats) *(intimés) et Roy, Métivier, Roberge inc., ès qualités de séquestre*	2009-009	Alain Gélinas Claude St Pierre	3 novembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendu suivant une audience *exparte* [LVM-265 et 323.7]	À la suite de l'audience du 2 novembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	intérimaire de CTIC, CITCAP et Gestion Appalaches inc. (Gravel Bernier Vaillancourt) *(mis en cause)*					
9°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) *c. Centre de traitement d'information de crédit (C.T.I.C.) inc. et CITCAP groupe financier inc. et Financière CTIC inc. et Gestion financière Appalaches inc. et Patrick Gauthier* (Hickson Noonan, avocats) *et André Traversy et Benoit Mercier et Réjean Lessard et Banque de Montréal* (Bernier Beaudry inc.) *et Desjardins centre financier de la Capitale* (BCF Avocats) *(intimés) et Roy, Métivier, Roberge inc., ès qualités de séquestre intérimaire de CTIC, CITCAP et Gestion Appalaches inc.* (Gravel Bernier Vaillancourt) *(mis en cause)*	2009-009	Alain Gélinas Claude St Pierre	4 novembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendu suivant une audience *exparte* [LVM-265 et 323.7]	À la suite de l'audience du 3 novembre 2009

Bureau de décision
et de révision
en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
10°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) *c. Centre de traitement d'information de crédit (C.T.I.C.) inc. et CITCAP groupe financier inc. et Financière CTIC inc. et Gestion financière Appalaches inc. et Patrick Gauthier* (Hickson Noonan, avocats) *et André Traversy et Benoit Mercier et Réjean Lessard et Banque de Montréal* (Bernier Beaudry inc.) *et Desjardins centre financier de la Capitale* (BCF Avocats) *(intimés) et Roy, Métivier, Roberge inc., ès qualités de séquestre intérimaire de CTIC, CITCAP et Gestion Appalaches inc.* (Gravel Bernier Vaillancourt) *(mis en cause)*	2009-009	Alain Gélinas Claude St Pierre	5 novembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendu suivant une audience *exparte* [LVM-265 et 323.7]	À la suite de l'audience du 4 novembre 2009
11°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) *c. Centre de traitement d'information de crédit (C.T.I.C.) inc. et CITCAP*	2009-009	Alain Gélinas Claude St Pierre	6 novembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendu suivant une audience *exparte* [LVM-265 et 323.7]	À la suite de l'audience du 5 novembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	groupe financier inc. et Financière CTIC inc. et Gestion financière Appalaches inc. et Patrick Gauthier (Hickson Noonan, avocats) *et André Traversy et Benoit Mercier et Réjean Lessard et Banque de Montréal* (Bernier Beaudry inc.) *et Desjardins centre financier de la Capitale* (BCF Avocats) *(intimés) et Roy, Métivier, Roberge inc., ès qualités de séquestre intérimaire de CTIC, CITCAP et Gestion Appalaches inc.* (Gravel Bernier Vaillancourt) *(mis en cause)*					
12°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	23 novembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 12 février 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
13°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	24 novembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 23 novembre 2009
14°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	25 novembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 24 novembre 2009
15°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	26 novembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 25 novembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
16°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	27 novembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 26 novembre 2009
17°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	7 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
18°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
19°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
20°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	10 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
21°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
22°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	14 décembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 27 novembre 2009
23°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	15 décembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 14 décembre 2009
24°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	16 décembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 15 décembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
25°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	17 décembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 16 décembre 2009
26	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	18 décembre 2009, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 17 décembre 2009

Le 10 juillet 2009

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Me Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211
Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com